



Aix en Provence

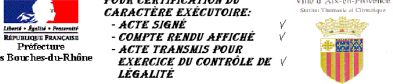
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2012.1328**

Séance publique du

19 novembre 2012

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,  
Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20121119-23343- DE-1-1_0
Date de signature : 21/11/12
Date de réception : jeudi 22 novembre 2012
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE -  
ANNEE 2012**

Le 19/11/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 13/11/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Christine BERNARD à Mme Charlotte BENON, M. Yannick DECARA à M. Christian LOUIT, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Michèle JONES, M. Robert FOUQUET à Mme Arlette OLLIVIER, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Henri MATAS à M. Stéphane PAOLI, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Fleur SKRIVAN à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Victor TONIN à M. Francis TAULAN

**Excusés sans pouvoir :**

Mme Dahbia BENNOUR, Mme Danièle BRUNET, M. Alexandre GALLESE, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Stéphane PAOLI

Mme Catherine SILVESTRE donne lecture du rapport ci-joint.



12.04

**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE  
D.G.A.S Qualité de Vie  
Mission Petite Enfance et Solidarités

RAPPORT POUR  
LE **CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 19/11/12

-----  
**RAPPORTEUR** : Mme Catherine SILVESTRE

**Politique Publique** : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

**OBJET** : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE - ANNEE 2012 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre de la délégation du droit des Femmes et de la Famille, la Ville d'Aix en Provence apporte son concours, sous forme de subventions de fonctionnement à diverses associations afin de les aider dans la réalisation de leurs actions à vocation sociale.

Le tableau ci dessous présente les associations concernées, leurs activités, le montant global des subventions accordées par la Ville pour les années 2010 et 2011, et le montant des subventions proposées en 2012.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** à ces associations les subventions de fonctionnement pour l'année 2012, telles que présentées dans le tableau ci-après,

- **DIRE** que la dépense correspondante d'un montant de 4 000 € (**Quatre mille euros**) a été validée le 16 octobre 2012 et sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire **9263-6574-1775 (Aide sociale aux Familles)** qui présente les disponibilités suffisantes.



**2012.1328 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE - ANNEE 2012**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 50</b>
<b>Présents</b>	<b>: 38</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 50</b>
<b>Pour</b>	<b>: 50</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Michèle JONES**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 21/11/2012  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

**AIDE SOCIALE DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE**  
**ATTRIBUTION DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2012**

Ligne budgétaire :9263 6574 1775

N° Tiers	Noms Associations	2010	2011	2012 (proposition)	Convention	OBJET
29851	ADFI Association de défense des Familles et de l'Individu	1 500,00 €	1 500,00 €	<b>1 500,00 €</b>	Néant	Prévention et défense des familles et de l'individu contre les pratiques destructrices exercées par les organisation à caractère de sectes
23746	MFPPF Mouvement Français pour le Planning Familial	1 500,00 €	1 500,00 €	<b>1 500,00 €</b>	Néant	Information et éducation à la sexualité et la prévention des risques sexuels et des violences
65056	ASLYA			<b>1 000,00 €</b>	Néant	Soutien du développement harmonieux de l'individu, de la famille et des groupes sociaux. Équilibre psychologique et lien parents/enfants, familial et social
	TOTAL	3 000,00 €	3 000,00 €	4 000,00 €		

COMMISSION D'ANALYSE DU 16 Octobre 2012

**AIDE SOCIALE DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE**  
**ATTRIBUTION DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2012**

Ligne budgétaire :9263 6574 1775 DOTATION 7 500,00 € DISPONIBILITE 6 500,00 € AU 11/10/2012

N° Tiers	Noms Associations	2010	2011	2012 (proposition)	Convention	OBJET
29851	ADFI Association de défense des Familles et de l'Individu	1 500,00 €	1 500,00 €	<b>1 500,00 €</b>	Néant	Prévention et défense des familles et de l'individu contre les pratiques destructrices exercées par les organisation à caractère de sectes
23746	MFPPF Mouvement Français pour le Planning Familial	1 500,00 €	1 500,00 €	<b>1 500,00 €</b>	Néant	Information et éducation à la sexualité et la prévention des risques sexuels et des violences
65056	ASLYA			<b>1 000,00 €</b>	Néant	Soutien du développement harmonieux de l'individu, de la famille et des groupes sociaux. Équilibre psychologique et lien parents/enfants, familial et social
	TOTAL	3 000,00 €	3 000,00 €	4 000,00 €		